F

Décembre 2011

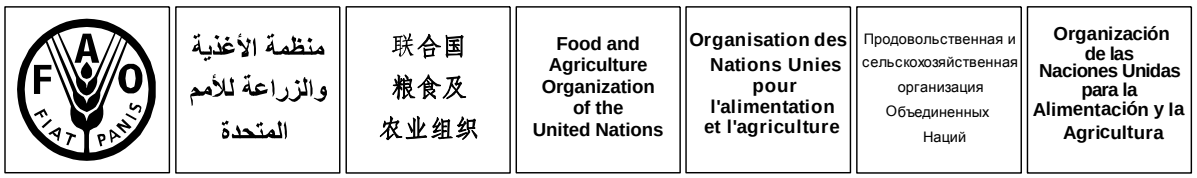

Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Trente et unième session

Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012

Note d'information

Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

Sommaire

Paragraphes

I. Introduction 1-4

II. Stratégie mondiale 5-17

III. Plan de mise en œuvre pour l'Asie et le Pacifique 18-26

IV. Conclusions 27-30

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

MC836/f

I. Introduction

1. Lors de plusieurs forums internationaux, des participants ont exprimé leur inquiétude quant à la diminution de la quantité et à l'amoindrissement de la qualité des statistiques agricoles, qui sont des éléments fondamentaux permettant aux responsables politiques de décider des interventions concernant la sécurité alimentaire et de programmer les événements à venir dans les domaines alimentaire et agricole (Conférence internationale sur les statistiques de l'agriculture, 2007; Évaluation externe indépendante de la FAO, 2008; Nations Unies, 2009; OCDE, 2009, entre autres). Par ailleurs, il existe une demande croissante de données, notamment ventilées par sexe, pour l'élaboration de politiques relatives à la volatilité des prix et à la transformation de l'agriculture au vingt et unième siècle, au changement climatique, aux biocarburants, à l'insécurité alimentaire et aux questions liées au développement agricole durable.

2. Dans ce contexte, la Commission de statistique (UNSC) a demandé en 2009 à la FAO et à d'autres Amis du Président de l'UNSC de formuler un plan stratégique. Ces partenaires ont proposé la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (ci-après dénommée Stratégie mondiale) pour répondre aux préoccupations et aux demandes croissantes. La Stratégie mondiale est une démarche novatrice visant à améliorer les statistiques agricoles, sous-tendue par une évaluation approfondie de la situation actuelle. Parmi les principales recommandations qui y sont incluses figure l'intégration de l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux.

3. Suite à l'approbation de la Stratégie mondiale par l'UNSC en 2010, une approche mondiale et régionale a été adoptée en vue de formuler un plan de mise en œuvre. La FAO a supervisé l'élaboration du Plan d'action mondial, qui s'est déroulée parallèlement à celle du Plan régional pour l'Afrique, région pilote de la Stratégie mondiale.

4. Dans la région Asie et Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et, plus récemment, la Banque asiatique de développement (BAsD) se sont jointes à la FAO pour jeter les bases de la formulation d'un plan de mise en œuvre similaire. Le présent document détaille les progrès réalisés quant à l'élaboration d'un plan régional de mise en œuvre pour l'Asie et le Pacifique.

II. Stratégie mondiale

État des statistiques agricoles dans les pays en développement

5. Les besoins de données découlant des plans stratégiques nationaux et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire, des biocarburants, du réchauffement de la planète et de l'environnement – ainsi que le manque d'informations fiables concernant les marchés, qui empêche de suivre correctement la volatilité des prix, mettent en évidence certaines des lacunes des statistiques agricoles nationales.

6. Une étude réalisée en 2009 par le Partenariat statistique de l'OCDE au service du développement à l'aube du XXIe siècle a établi que seuls 10 pour cent des pays membres de l'Association internationale de développement[1] (AID) avaient inclus l'agriculture, de manière plus ou moins adéquate, dans leurs stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS). Certains des facteurs expliquant ce fait sont bien connus:

- les premières générations de SNDS s'articulaient autour des bureaux nationaux de statistiques et n'englobaient pas les activités statistiques réalisées par les ministères concernés, comme celui de l'Agriculture;
- on constatait un manque de coordination entre les bureaux nationaux de statistiques et les Ministères de l'agriculture et une coordination déficiente entre les secteurs;
- les activités agricoles relèvent souvent de l'économie informelle et, par conséquent, sont mal prises en compte par les systèmes statistiques;

[1] L'Association internationale de développement (AID) est une institution qui dépend de la Banque mondiale et canalise l'aide vers les 79 pays les plus pauvres du monde.

- les Ministères de l'agriculture disposent généralement de faibles capacités techniques en matière de statistique: ils manquent notamment d'outils techniques, de méthodologies statistiques et de cadres d'étude adaptés pour contribuer aux efforts de production de données;
- les financements alloués aux statistiques agricoles sont insuffisants;
- la législation spécialisée ne couvre pas l'ensemble du système statistique ou les lois sont peu appliquées.

7. Dans ce contexte, l'UNSC a demandé à la FAO, à la Banque mondiale, à Eurostat, au Département américain de l'agriculture, à l'Institut international de statistique (IIS) et à d'autres Amis du Président de l'UNSC de formuler un plan stratégique pour améliorer les statistiques agricoles dans le monde. À l'issue d'une vaste consultation des Ministères de l'agriculture, des organisations statistiques nationales et internationales, et des autres organisations gouvernementales représentées au sein des organes directeurs de la FAO, la Stratégie mondiale a été approuvée par l'UNSC en février 2010.

Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

8. L'objectif de la Stratégie mondiale est de fournir un cadre pour permettre aux systèmes statistiques nationaux et internationaux de produire les informations de base nécessaires pour guider la prise de décisions au vingt et unième siècle. En outre, celle-ci répond aux nouveaux besoins de données, comme ceux découlant des flambées récentes des prix alimentaires, et aux inquiétudes croissantes concernant l'impact de l'agriculture sur l'environnement et le changement climatique. La Stratégie mondiale se fonde sur trois piliers:

- établir une série minimale de données de base que les pays diffuseront régulièrement de manière à satisfaire les demandes actuelles et à venir, en particulier concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement agricole durable et les impacts du changement climatique, ventilées par sexe si nécessaire;
- intégrer l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux afin de répondre aux attentes des responsables politiques et des autres utilisateurs de données pour que les informations statistiques soient liées dans les domaines économique, social et environnemental;
- encourager la durabilité des systèmes de statistiques agricoles par l'intermédiaire de la gouvernance et du renforcement des capacités en matière de statistiques.

9. La Stratégie mondiale définit un cadre conceptuel exhaustif pour la production et l'utilisation des statistiques agricoles et rurales et les besoins d'information des différents utilisateurs de données. Le cadre conceptuel, l'évaluation des systèmes nationaux de statistiques agricoles et le choix d'une série d'indicateurs fondamentaux soulignent tous la nécessité d'intégrer l'agriculture aux systèmes statistiques nationaux.

10. La Stratégie mondiale recense les principaux outils à utiliser pour intégrer l'agriculture aux systèmes statistiques nationaux. L'élaboration d'un « échantillon maître » pour l'agriculture sera le fondement de toutes les collectes de données basées sur des sondages ou des recensements. Un cadre d'enquête intégré sera établi pour obtenir des données comparables dans le temps et l'espace grâce à une étude annuelle d'éléments fondamentaux sélectionnés et à des collectes périodiques de données auprès de panels tournants sur des questions économiques et environnementales. L'intégration dans les différents domaines sera assurée par un système intégré de gestion des données pour l'ensemble des statistiques officielles concernant l'agriculture.

11. L'objectif est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la réduction de l'instabilité des prix alimentaires et à l'amélioration des revenus et du bien-être des populations rurales grâce à des politiques fondées sur des éléments concrets et conformes à la visée de l'OMD 1, à savoir « réduire l'extrême pauvreté et la faim ». En outre, des politiques améliorées contribueront à l'utilisation durable des ressources en eau et en terres et à l'adaptation des activités agricoles au changement climatique de manière à relever le défi de l'OMD 7: « préserver l'environnement ».

Le Plan de mise en œuvre et ses différents volets

12. Après avoir approuvé la Stratégie mondiale en février 2010, l'UNSC a demandé à la FAO et aux Amis du Président de l'UNSC d'élaborer un plan mondial de mise en œuvre visant à renforcer les systèmes nationaux de statistiques agricoles. Il a recommandé d'y inclure les éléments suivants:

- un programme global d'assistance technique;
- un programme de formation articulé;
- un programme de recherche bien ciblé.

13. Compte tenu des spécificités régionales, des niveaux variables de développement des statistiques et des questions opérationnelles, l'élaboration des plans de mise en œuvre a suivi une approche à la fois mondiale et régionale. La FAO a dirigé la formulation du Plan d'action mondial, entreprise parallèlement à celle du Plan régional pour l'Afrique[2], région pilote.

14. Le Plan d'action mondial définit les étapes à franchir et les responsabilités générales aux niveaux mondial, régional et national, sachant que chaque région nécessitera un niveau d'aide différent. Il détaille des besoins similaires à ceux recensés dans le Plan pour l'Afrique. D'autre part, dans certaines régions, les organisations de coordination s'appuieront sur les contributions apportées au niveau mondial pour la mise en œuvre dans les pays de leurs régions respectives.

15. Le Plan d'action mondial établit au niveau international un cadre et des normes, notamment statistiques, qui éviteront les doublons, permettront de prendre des dispositions communes et faciliteront la création de liens et de synergies avec d'autres initiatives mondiales et régionales.

16. Le Plan d'action mondial a été présenté à la trente-septième session de la Conférence de la FAO, qui s'est tenue du 25 juin au 2 juillet 2011. Elle y a reçu le soutien fervent des États Membres et institutions de la FAO. La dernière réunion des Ministres de l'agriculture du G20, qui s'est déroulée les 22 et 23 juin 2011 à Paris, a adopté le Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture[3]. Celui-ci insistait sur l'appui à la Stratégie mondiale et a lancé le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS). L'AMIS complétera la Stratégie mondiale, en particulier en améliorant les systèmes d'information existants, en favorisant une meilleure compréhension commune des évolutions des prix alimentaires, et en renforçant le dialogue et la coordination stratégiques. L'AMIS sera hébergé à la FAO et rassemblera d'autres organisations internationales pertinentes, des membres du G20, les principaux pays producteurs, exportateurs et importateurs de grain et d'oléagineux et le secteur privé.

17. Le Plan d'action mondial recommande que les plans régionaux de mise en œuvre adoptent une perspective à long terme (c'est-à-dire sur 10 à 15 ans) au travers d'une approche progressive, dont la première phase couvrirait la période 2011-2015.

III. Plan de mise en œuvre pour l'Asie et le Pacifique

Groupe directeur pour les statistiques agricoles

18. À sa deuxième session, en décembre 2010, le Comité de statistique de la CESAP a approuvé à l'unanimité la proposition de la FAO concernant l'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour l'Asie et le Pacifique. Il a constitué le Groupe directeur pour les statistiques agricoles (SGAS) dans le cadre du Groupe directeur de la CESAP pour le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques.

[2] Le Plan de mise en œuvre pour l'Afrique a été conçu par la FAO, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Plusieurs organisations régionales et sous-régionales ont également participé, notamment l'Union africaine/le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), AFRISTAT, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

[3] Déclaration ministérielle, Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, Réunion du G20 Agriculture.

19. Le SGAS jouera le rôle de comité exécutif, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique et le Département des statistiques de la CESAP assurant conjointement le Secrétariat. Celui-ci est hébergé au Bureau régional de la FAO, à Bangkok. Il fournira des orientations pour l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre, y compris le recensement des priorités à court et long termes et la programmation d'étapes importantes. En outre, le SGAS assumera des fonctions de suivi et examinera périodiquement la progression de la mise en œuvre. Il fera rapport aux États Membres par l'intermédiaire de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique (APCAS) et du Comité de statistique de la CESAP.

20. Le SGAS se compose de représentants des Ministères de l'agriculture et des bureaux nationaux de statistiques de 15 États Membres, de quatre partenaires de développement (Banque asiatique de développement, BAsD; Ministère britannique du développement international, DFID; Fonds international de développement agricole, FIDA; Secrétariat de la Communauté du Pacifique, CPS) et d'une institution de formation (Institut indien de recherche sur les statistiques agricoles, IASRI). Le Président de l'APCAS en fait également partie.

21. Récemment, la décision de la BAsD de se joindre à la FAO et à la CESAP pour élaborer et exécuter le Plan régional de mise en œuvre a été un événement important. La FAO, la CESAP et la BAsD ont été désignées comme centres de liaison pour l'élaboration des volets relatifs à l'assistance technique, à la formation et à la recherche, respectivement.

Évaluation par pays

22. L'une des premières tâches du Groupe directeur pour les statistiques agricoles et du Secrétariat FAO-CESAP consistera à commander une évaluation par pays qui servira de base à l'élaboration des trois volets du Plan régional de mise en œuvre.

23. Cette étude permettra de classer les pays en fonction de leur capacité à produire une série minimale de données fondamentales. Par ailleurs, elle recensera les besoins en matière de formation, d'assistance technique et de recherche afin que chaque pays puisse formuler un plan d'action national. Un questionnaire d'évaluation général permettra d'obtenir des informations de base émanant de chaque pays pour déterminer quels éléments de la série minimale de données fondamentales sont fournis et par qui, la fréquence des données et leur qualité. Dans certains pays prioritaires, une évaluation plus approfondie – portant notamment sur les besoins de formation – sera réalisée après la classification des pays.

Suite à donner

24. En septembre 2011, le Groupe directeur pour les statistiques agricoles a entamé des débats en vue de guider l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre, y compris les priorités et étapes importantes à court et long termes. Certaines de ces étapes (ou dates indicatives) figurent ci-après.

Étapes importantes de l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre

Étapes	**Date**
Date limite pour les questionnaires d'évaluation par pays	mi-décembre 2011
Versions provisoires des volets relatifs à la formation, la recherche et l'assistance technique	mars 2012
Deuxième réunion du Groupe directeur	avril 2012
Version provisoire du Plan de mise en œuvre/Plan d'action	mai-juin 2012
Consultation des États Membres	juin 2012
Examen par les organes législatifs	sept.-déc. 2012
Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique (APCAS)	oct. 2012
Comité de statistique de la CESAP	déc. 2012

25. Un plan régional de mise en œuvre devrait être élaboré début 2012. Il sera complété par d'autres étapes:

- la création d'un mécanisme de gouvernance mondiale (Comité directeur, Bureau de coordination et Comité consultatif technique) chargé de superviser la mise en œuvre de la Stratégie mondiale;
- la formulation d'une stratégie de mobilisation des ressources pour l'établissement des fonds fiduciaires mondial et régional; une réunion des partenaires fournisseurs de ressources visant à obtenir des financements s'est tenue le 28 octobre 2011 au Siège de la FAO.

26. Des donateurs comme le DFID et la BAsD ont fait part au Secrétariat FAO-CESAP de leur volonté de mobiliser, au niveau régional, des fonds destinés au Plan régional de mise en œuvre. La Fondation Bill and Melinda Gates a exprimé son intérêt quant aux évaluations nationales de l'Inde et du Bangladesh. La FAO, quant à elle, a rédigé et présenté un document de réflexion concernant l'évaluation dans ces pays.

IV. Conclusions

27. Le Plan régional de mise en œuvre de la Stratégie mondiale offre une occasion historique de permettre aux pays de mettre en place des systèmes statistiques durables qui fourniront aux décideurs des données agricoles et rurales précises et fiables – comparables dans le temps et l'espace – sur la production, la demande, les stocks, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les prix et les conséquences du changement climatique, entre autres. Ces données seront ventilées par sexe si nécessaire.

28. L'un des objectifs de la Stratégie mondiale consiste à intégrer, dans chaque pays, les statistiques agricoles à la SNDS. Cela nécessiterait un dialogue et une coopération entre les producteurs de données pour éviter les doublons lors de ce processus.

29. Les pays de la région devraient être fortement associés à la formulation du plan régional de mise en œuvre afin que leurs besoins et demandes soient couverts comme il se doit. Les donateurs sont encouragés à participer à ce processus et à apporter leur soutien au Plan de mise en œuvre. Un financement sera nécessaire pour mettre en œuvre les volets du Plan régional liés à la formation, à l'assistance technique et à la recherche, étant donné l'importance de celui-ci pour le suivi des OMD et la concrétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

30. Les États Membres sont invités à prendre note des préparatifs et de l'état d'avancement du plan régional de mise en œuvre et à contribuer à sa réussite.